**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Un Américain construira le nouvel orgue de la cathédrale de Lausanne

**La Commission des orgues, chargée par le Conseil d'Etat en 1996 d'étudier le remplacement du Grand Orgue de la Cathédrale de Lausanne, a présenté le 23 décembre 1998 son rapport à une délégation du Conseil d'Etat, présidée par le conseiller d'Etat Claude Ruey, et composée des conseillers d'Etat Philippe Biéler et Charles Favre.**

La Commission a porté son choix, à l'unanimité, sur un facteur d'orgues américain de renommée mondiale, la Maison Charles B. Fisk de Boston. Elle propose au Conseil d'Etat de confier à C. B. Fisk la construction du nouvel orgue de la Cathédrale, en collaboration avec un facteur d'orgues lausannois. Le nouvel orgue devrait être inauguré en 2003, dans le cadre des célébrations qui marqueront le Bicentenaire de l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération.

La Commission des orgues va poursuivre ses travaux en vue de finaliser ce projet. Elle préparera en particulier un exposé des motifs et projet de décret qui sera soumis au Grand Conseil lors de sa session de juin 1999. En outre, elle organisera une récolte de fonds, par le biais de la Fondation pour les nouvelles orgues de la Cathédrale, créée le 23 décembre 1998. L'objectif est d'assurer le 50 % du financement de l'instrument par des fonds privés.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 décembre 1998

M. Christian PILLOUD, Président de la Commission des orgues, tél. 021 316 35 01 Mme Michèle GIRARDET, Secrétaire de la Commission des orgues, tél. 021 316 35 04